



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ

Code courrier : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : SUD-Solidaires

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 21 Juin 2019

CHSCT DU 18 JUIN 2018

LE CHSCT EXIGE LE RECOURS À UNE EXPERTISE SUR LE PROJET DE LA DIRECTION :

Ouverture exceptionnelle des agences rattachées à 1 salarié, en cas d'absence imprévue, jusqu'à 2 jours consécutifs !

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail peut faire appel à un expert agréé en cas de projet susceptible d'avoir **des effets sur la santé, la sécurité,** et plus largement, **sur les conditions de travail des travailleurs concernés.**

EXPERTISE
CHSCT

Rappel : Depuis la mise en place de Dimension Conseil, les situations de travail vécues par les salariés continuent à cumuler exigences contradictoires et contraintes diverses, avec une montée en puissance des conséquences sur la santé. En effet, les alertes remontées par l'expertise de 2017 indiquaient déjà une dégradation de la santé des salariés incontestablement liée au travail.

Souvenez-vous, cette évaluation avait permis de confirmer ce que notre syndicat dénonce, à savoir que le modèle d'organisation du travail centré sur l'individualisation du rapport au travail, sur le management par objectifs et indicateurs, se traduit dans les faits par une dégradation de la santé au travail.

La conclusion de l'expertise était sans appel et prévoyait que la mise en place du nouveau modèle de « Dimension Conseil » et de « l'Agence Collaborative » heurterait frontalement une nouvelle fois les salariés dans leur travail et impliquerait le développement du mal être, de la souffrance psychique et viendrait aggraver les risques professionnels par la surcharge de travail induite.

A l'époque, le directoire n'avait pas pris la mesure de la gravité de la situation du moment et à venir. En effet, elle avait balayé d'un revers de main les recommandations de l'expertise !

Aujourd'hui, les nombreux témoignages recueillis par notre syndicat, par les professionnels de la santé au travail, ou encore au travers de l'enquête DIAPASON, indiquent une dégradation évidente et dangereuse des conditions de travail.

Le projet de la direction qui vise à ouvrir les agences rattachées exceptionnellement avec une seule personne est beaucoup plus complexe et risqué que ce qu'affirme la direction. Cela concernerait 65 agences de 2 à 3 postes, potentiellement sur deux journées consécutives ; le maintien de l'ouverture du point de vente devant se faire « à tout prix », mais « sans aucun coût » !

Ce projet pose un certain nombre de questions sur la sécurité de chacun et la supportabilité de ses conditions de travail. C'est pourquoi les élus SUD-Solidaires, avec ceux de la Cfdt et du Su-Unsa (la CGC a voté contre), ont voté la décision de demander une expertise qui permettra de porter au cœur du débat des questions sensibles et essentielles concernant l'affrontement entre la logique de la rentabilité financière et la logique de responsabilité et de prévention des risques professionnels.

Par rapport à ce projet d'ouverture des agences rattachées avec une seule personne, nous mettons en garde la direction contre les risques qu'elle prend et lui intimons de se conformer cette fois-ci aux recommandations de l'expertise diligentée par le CHSCT.

Vos représentants SUD-Solidaires : Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Daniel GEORGELIN - Florence MOULIE - Damien PINSAULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Lydie MILCENT - Alain QUESNE.

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / Sud-Solidaires